

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 36 (1891)
Heft: 2

Artikel: 1871-1891
Autor: Larpin, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-336930>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Selon notre conviction sincère et celle de plusieurs autres officiers, en ce moment absents du pays, le général de Maillardoz n'avait pas cru à une guerre contre la Confédération ; il avait commis des fautes ; il avait surtout manqué de confiance en lui-même et en ses soldats, mais un vieux militaire ne peut ternir sa longue carrière par une trahison que rien n'aurait pu justifier. Salis-Soglio, Ab Yberg attendirent comme lui l'ennemi derrière leurs lignes de fortification et comme lui ils amenèrent la capitulation des gouvernements qui leur avaient confié la défense de leur cause, sans être accusés de trahison. Kalbermatten fit de même par ordre de son gouvernement. En conseil de la guerre du Sonderbund, Siegwart Muller et Ph. Reynold seuls montrèrent de l'énergie et cependant leurs collègues ne furent pas accusés de trahison.

Les frais de guerre de la Confédération, s'élevant à 5,047,400 (indépendamment de ceux qui avaient été supportés par les cantons de l'alliance), furent répartis entre ces sept cantons selon l'échelle fédérale. Fribourg eut à payer pour sa part 1,525,200 l. s. avec faculté de se récupérer contre les principaux coupables de la résistance aux ordres de la Diète. Le nouveau gouvernement de Fribourg profita de cette clause pour promulguer, le 20 mai 1848, un soi-disant décret d'amnistie, en vertu duquel fut dressée, le 7 septembre suivant, par simple voie administrative, une liste de confiscation répartissant la somme de 1,600,000 l. s. sur les auteurs et fauteurs du Sonderbund. J'avais l'honneur de figurer sur cette liste pour une somme de 6,000 livres.

N'ayant plus rien qui me retint à Fribourg, je résolus de me retirer dans ma propriété de Corminbœuf, pour y vivre dans le recueillement et me préparer à une vie meilleure.

Nous terminons ici les extraits des *Souvenirs* du général Schaller, réservant pour un numéro ultérieur quelques annotations et rectifications relatives surtout aux opérations de novembre 1847 devant la ville de Fribourg. (Réd.)

1871-1891.

Ce mois de février évoque pour la génération actuelle de la Suisse d'émouvants souvenirs. Il nous offrait, il y a vingt ans, le tragique spectacle d'une grande armée, l'armée française de l'in-

fortuné général Bourbaki, dite de l'Est, venant chercher en Suisse un abri contre les misères de toute sorte qui la frappaient à coups redoublés : ennemi nombreux et triomphant, hiver terrible, absence complète de vivres par la difficulté de faire avancer les convois à travers les hautes neiges du Jura, tout cela joint à la démoralisation que tant de déceptions, de privations et de revers jettent facilement dans toute armée.

Quelle leçon pour tout militaire, pour nos milices en particulier que ce lugubre tableau d'une armée en détresse et devenue presque sourde à la voix des chefs en qui elle avait naguère la plus grande confiance !

Certes ce ne fut ni le courage individuel, ni la solidité des corps, ni même les justes combinaisons des hauts directeurs de la défense nationale qui manquèrent à ces troupes. Elles étaient vraiment belles au début, de personnel et de matériel. Le plan d'opérations était excellent, digne de la stratégie du grand maître de l'art moderne. Il reproduisait à peu près l'opération ordonnée par Napoléon à Augereau en 1814, celle aussi qu'il méditait d'accomplir lui-même, à défaut d'Augereau, avec les vaillants de Champaubert.

Mais de même qu'en 1814, l'armée de l'Est de 1870-71 fut arrêtée dans son essor par de nombreux contretemps et accidents, s'engendrant les uns les autres, comme toujours, et tenant pour la plupart à la trop grande confiance mise dans le concours des places prétendues fortes de la frontière¹.

A tant de mauvaises chances son ignorance des conditions de l'armistice de Paris, dont elle était exceptée, vint mettre le comble. C'est ce qui la força de se réfugier sous nos drapeaux, au nombre de 90,000 hommes, dont un tiers entra dans le canton de Neuchâtel par les Verrières et les deux autres tiers dans le canton de Vaud, par Ste-Croix, par Ballaigues, par Vallorbes, par la Vallée de Joux, quelques-uns par St-Cergues, les autres réussissant à gagner Bellegarde par la Faucille, ou Morex par les Rousses.

¹ Sans vouloir reprendre ici nos discussions antérieures sur la question des forteresses, qui d'ailleurs a fait depuis quelques années un sensible progrès dans la voie du sens commun, nous ne pouvons que constater que Besançon et Pontarlier, comme Strasbourg, Metz, Sedan et Mézières, dont les Français étaient si fiers, n'ont été pour leurs armées que de perfides nasses, et qu'on peut dire aujourd'hui, après les expériences faites et les perfectionnements des voies de communication et de transmission, que la force d'un pays est en raison inverse du nombre de ses forteresses en sus de celles bien centrales ou établies pour les besoins du jour.

Nos miliciens, appelés subitement à la frontière pour y remplir les obligations de la neutralité, accomplirent sur tous les points leur service à temps voulu et convenablement, grâce, il est vrai, en quelques endroits, à Ste-Croix entr'autres, au vigilant concours des autorités et des troupes de landwehr locales. Pour beaucoup d'entr'eux ce fut une campagne sérieuse, pénible, et qui se commençait sans trop savoir comment elle finirait ni jusqu'où elle nous mènerait, car on était bien décidé à empêcher tout combat sur notre sol neutre.

L'issue fut moins sombre qu'elle aurait pu l'être. La guerre était terminée. Le dernier acte se passait sous nos yeux.

Aussi nos miliciens ont-ils partout décidé de célébrer, cette année, par corps autant que possible, l'anniversaire de l'heureuse rentrée dans leurs foyers en 1871. Un grand nombre de banquets viennent d'avoir lieu à cet effet dans diverses villes de la Suisse, d'autres sont annoncés encore. Parmi les plus intéressants tous les journaux citent particulièrement celui du bataillon 26. Nous parlerons aussi de ce bataillon, car il nous paraît avoir bien représenté le bon esprit militaire et patriotique de tous les autres et résumé leurs excellents services par les siens mêmes :

Banquet anniversaire de l'ancien bataillon 26.

La salle de l'hôtel des Trois Suisses, décorée avec goût pour la circonstance, a reçu hier, dit la *Feuille d'avis de Lausanne* du 26 janvier, les membres de l'ancien bataillon 26, qui, au nombre d'une centaine, et sur l'initiative de M. le capitaine Larpin, ont fêté par un banquet le 20^e anniversaire de l'entrée au service pour l'occupation des frontières en 1871.

Il y avait, en effet, hier, vingt ans que le 26^e bataillon commençait sa courte, mais pénible campagne, en prêtant à Yverdon le serment au drapeau.

Sous la présidence de M. *Blanchard*, désigné comme major de table, de nombreux discours et productions ont été faits et écoutés avec une attention recueillie par tous ces camarades d'armes, la plupart libérés du service, qui éprouvaient un grand plaisir à se revoir et à passer quelques instants ensemble.

Le toast à la Patrie a été porté par M. le conseiller d'Etat *Ruffy*, qui a rappelé, avec le talent qu'on lui connaît, les devoirs du soldat suisse, et exprimé sa confiance en tous ceux qui pourraient être appelés de nouveau sous les drapeaux pour les accomplir fidèlement.

M. le lieutenant colonel *Favey*, après avoir éloquemment évoqué le souvenir des officiers qui ont fait la campagne de 1871 avec le 26^e et que la mort a fauchés, porte son toast à l'armée suisse tout

entière et en même temps au général Herzog. Un télégramme est immédiatement envoyé à ce dernier.

Avec une verve et une humour que la plume est inhabile à rendre, M. *Chappuis*, ingénieur, boit à la santé des deux capitaines du 26^e présents au banquet : MM. Larpin et Perey.

Ce dernier porte un toast aux vaincus de 1871 ; puis M. *Larpin* donne lecture d'un récit très intéressant et très fidèle de l'occupation de la frontière par le 26^e bataillon. Cette lecture est écoutée avec une attention émue. (Voir ci-dessous la teneur de ce récit.)

M. le colonel *Borgeaud* porte son toast aux vétérans non seulement de 1870-71, mais de 47. Il rappelle le brillant fait d'armes du bataillon Bolens pendant le Sonderbund, qui pourrait être cité en exemple à notre jeune armée réorganisée.

M. Gustave *Correvon* boit, lui, à la jeune armée, qui saura se montrer à la hauteur de sa tâche si, ce qu'à Dieu ne plaise, des mauvais jours venaient pour la patrie. Il rappelle d'une voix chaleureuse des épisodes caractéristiques de l'occupation des frontières.

Quelques-uns de ces traits méritent d'être cités, ainsi celui des chasseurs de gauche du 26^e, qui, malgré la « cramine », s'exerçaient dans leurs loisirs à élever des remparts de neige. Dans un autre ordre d'idées, cet exemple de solidarité qui faisait dire à un soldat français auquel les soldats du 26^e offraient provisions, cigares, etc. : « Merci, Messieurs, gardez quelque chose pour ceux qui nous suivent, ils sont nombreux et ont autant de besoins que nous. »

Enfin, la note gaie : M. le capitaine Larpin, harassé à la fin d'une journée pénible, est invité, pour éviter une longue course pour gagner son logement, à passer la nuit chez un aimable négociant de Fleurier. Imparfaitement éclairé par une mauvaise chandelle, il se couche sans examiner la pièce où il se trouve et s'endort comme un homme qui a la conscience d'avoir bien travaillé pour la patrie. Le lendemain, de grand jour, se tirant péniblement de la torpeur de la nuit, il entrevit un grand nombre de minois roses et blancs dont les regards étaient fixés obstinément sur lui. Il y avait de quoi mettre mal à l'aise même un capitaine du 26^e léger. Était-ce une hallucination ? Une plus vigoureuse friction de ses paupières mit plus de clarté dans sa situation. Le capitaine avait couché en compagnie d'un grand nombre de poupées dont la chambre servait de dépôt.

Il est fait la proposition, adoptée par acclamations, de faire imprimer la relation de M. le capitaine Larpin et d'y ajouter tous les faits représentant quelque intérêt qui sont restés dans la mémoire de chacun sur l'occupation. Une commission est immédiatement nommée à cet effet, et M. le lieutenant-colonel Favéy en est désigné comme rapporteur.

M. le colonel Borgeaud exprime le vœu que cet exemple soit suivi

et que chaque corps militaire établisse de pareilles chroniques où seraient relatés tous les faits marquants dont ils gardent le souvenir.

Entre chacun des discours, l'excellente Fanfare lausannoise, qui prêtait son concours, intercalait ses plus entraînants morceaux.

Un chœur improvisé pour la circonstance entonna aussi l'hymne suisse et d'autres chants encore qui firent très plaisir.

Quant aux productions humoristiques, elles furent nombreuses, variées et très bien accueillies ; la fin de quelques unes d'entr'elles hantent encore le cerveau de votre reporter avec obstination.

L'heure de départ des trains du soir qui devaient emmener tous les camarades de Lavaux, Vevey, Aigle et même des Ormonts arrive trop tôt, et après un « au revoir dans cinq ans » et des remerciements adressés par M. le capitaine Larpin à tous les assistants, le banquet est clos.

Le fibre patriotique a vigoureusement vibré pendant ces quelques heures, dont chacun gardera un bon souvenir.

Voici la relation sus-mentionnée du capitaine Larpin :

Service du bataillon vaudois n° 26 pendant l'occupation des frontières en janvier et février 1871.

Le général Herzog, prévoyant des événements graves ensuite de la retraite de l'armée française dite de l'Est, et de la marche rapide des corps allemands sous les ordres du général Manteuffel, demanda au Conseil fédéral, le samedi 21 janvier, de lui accorder une audience ; c'est à la suite en effet de cette conférence et dans la même journée que le Conseil fédéral ordonna la mise sur pied de la quatrième division d'armée sous les ordres du colonel fédéral Ch. Bontems, d'Orbe. Cette division, sous les ordres supérieurs de l'état-major général, avait pour mission de couvrir et défendre les passages Ouest de la Suisse, particulièrement depuis le pont de Goumois dans le Jura bernois jusque et y compris les Fours et Ste-Croix au canton de Vaud, avec la consigne de repousser par la force quiconque tenterait de violer notre neutralité.

La division devait entrer en ligne le 26 janvier, et dès le 23, une partie des troupes se réunirent pour s'organiser et s'acheminer sur ses futurs cantonnements.

Le bataillon vaudois n° 26, commandant Chausson, vu sa proximité de la frontière, ne fut mis sur pied que le mercredi 25 janvier à Yverdon. Après l'épuration des compagnies par la visite sanitaire, on procéda à l'organisation du bataillon, à la réception du matériel de guerre, et à la distribution de quarante cartouches par homme ; puis le bataillon fut formé en colonne par compagnie. M. A. Bornand, chef du département militaire vaudois, nous adressa une allocution chaleureuse et patriotique, en rappelant nos devoirs et la

noble mission qui nous était confiée, de défendre jusqu'à la mort l'intégrité de la patrie, envers et contre tous, Français et Allemands.

Sous le drapeau qui flottait sur nos têtes, il lut la formule du serment, et la troupe, après avoir placé le képi au bout de la bayonnette, leva la main droite en prononçant ces mots : je le jure !

La cérémonie terminée, la troupe reçut ses billets de logement et là s'arrêta le service du premier jour.

Jeudi 26 janvier. Deuxième journée. Marche du bataillon.

Une neige abondante, tombée la veille et toute la nuit sans discontinuer, couvre le sol d'une épaisseur d'environ cinquante centimètres. Notre campagne ne s'annonce pas gaîment; un fort vent du Nord chasse la neige; on se croirait dans la montagne lorsque la tourmente s'y fait sentir; les loustics de la compagnie disent que c'est l'hiver de 1812 de triste mémoire. Enfin, après une forte heure d'attente, qui a servi aux employés de la gare pour le chargement des caissons, fourgons et chevaux, le bataillon est en wagon; le train nous conduit à Neuchâtel, et de là à Chaux de Fonds, où nous arrivons vers les quatre heures.

Nous fûmes recus par notre brigadier M. le colonel Veillard, qui nous indiqua nos cantonnements provisoires comme suit: le demi bataillon de droite au village des Bois, et le demi bataillon de gauche à la Ferrière. Quoique ces deux localités du canton de Berne ne soient qu'à dix et quinze kilomètres de la Chaux de Fonds, il fallut néanmoins pour les atteindre une marche longue et pénible, vu la nuit et la masse de neige à fouler.

Dans notre marche nous avons rencontré le bataillon 66 de Lucerne, qui se rendait au Locle et devait finalement aller jusqu'à Ste-Croix. Son arrière-garde avait un travail énorme; ses caissons et fourgons étant sur roues s'enfonçaient dans la neige et ne pouvaient avancer qu'à l'aide incessante des soldats sur les flancs et derrière.

L'arrière-garde de notre bataillon, composée de la 4^e section des chasseurs de gauche, eut les mêmes difficultés; les caissons ont été renversés à plusieurs reprises; c'était un travail ardu que de les remettre sur roues. La nuit était sombre, et la neige tourbillonnait au point qu'on ne voyait plus la route; aussi la nuit entière fut employée à cet affreux métier; l'arrière-garde ne put rejoindre le cantonnement qu'à 7 heures le lendemain matin.

Vendredi 27 janvier. Troisième journée.

L'ordre du jour prescrivait quatre appels: à 8 h., 11 h., 2 h. et 4 h., avec inspection des armes et des cartouchières. Dans cette journée nous avons vu passer à la Ferrière les bataillons n^o 18 et 58

de Berne se rendant aux Verrières sous les ordres du colonel Rilliet commandant la 12^e brigade.

La division toute entière opérait un mouvement de flanc pour se concentrer dans le canton de Neuchâtel. L'armée française continuant sa retraite sur Pontarlier, il était important d'occuper le Val-de-Travers et les Verrières.

La 12^e brigade occupait la frontière, la 10^e et 11^e étaient comme soutien, au Locle, Couvet, Motier et Fleurier.

Samedi 28 janvier. Quatrième journée.

Même ordre du jour, pas grands nouveaux; cependant nous apprenons dans l'après-midi par les estafettes, que le demi bataillon de droite, qui était au Bois, devait revenir dans la soirée pour s'établir à la Chaux-de-Fonds. En effet, vers les six heures, nous avons le plaisir de saluer nos caramades, qui continuèrent leur marche en nous disant au revoir.

Dimanche 29 janvier. Cinquième journée.

Trois heures du matin, le tambour du poste bat la générale; il répète l'alarme donnée par le poste de la Basse Ferrière; chacun sort de sa paille sans savoir ce qui se passait.

Un incendie venait de se déclarer au café de la Basse Ferrière causé par une lampe à pétrole encore mal éteinte: montée par une poulie elle avait mis le feu au plafond. Après de grands efforts, les soldats de la 3^e compagnie et les chasseurs furent maîtres du feu. Chacun crut rentrer au cantonnement, hélas! il n'en fut rien; l'ordre venait d'arriver de rejoindre immédiatement le bataillon à la Chaux-de-Fonds. On roula rapidement les couvertures, puis distribution d'une miche de pain par homme et, en route. On marchait par une obscurité complète, car il n'était que 5 h. $\frac{1}{2}$ au départ.

En arrivant à Chaux-de-Fonds, les hommes sont conduits dans une partie du grand bâtiment d'école avec défense d'en sortir. Mais les ordres se succédant à chaque instant, notre séjour dans ce cantonnement fut de courte durée, car le bataillon devait être pour une heure en gare; là il prit le chemin de fer pour Neuchâtel, et remonta par le Franco-Suisse pour s'établir à Couvet, où nous arrivâmes à 8 heures du soir.

Comme on le voit, l'armée fédérale continuait son mouvement à gauche; elle s'établissait en cantonnements serrés. Notre division occupait tous les passages conduisant en Suisse, dès les Granges et Ste-Croix, les Verrières, jusqu'au passage des Brenets; la 3^e division était chargée de la garde des passages du Jura bernois.

Lundi 30 janvier. Sixième journée.

Depuis la nouvelle de la reddition de Paris et la signature de l'ar-

mistiche, les bruits les plus sinistres circulent au sujet de l'armée de l'Est, qui malheureusement n'était pas comprise dans l'armistice. L'armée allemande, grossie par de nombreux renforts, établit un cercle de fer autour de l'armée française de l'Est, qui croyait pouvoir se replier sur Lyon par la vallée de Mouthe.

Le télégraphe fonctionne jour et nuit ; il est complètement au service de l'état-major ; tous les postes sont doublés par les troupes locales neuchâteloises ; la position de l'armée française devenant toujours plus critique, le dénouement terrible s'approche. Le canon du fort de Joux se fait entendre sans interruption ; l'on aperçoit au ciel les lueurs rouges de la canonnade et des incendies.

Par l'état-major de notre brigade, nous apprenons la levée des bataillons vaudois nos 55, 46 et 70, avec les contingents locaux limitrophes pour garder les passages conduisant de France dans le canton de Vaud.

Mardi 31 janvier. Septième journée.

Comme les jours précédents, les appels en armes continuent toujours avec inspection d'armes et munitions. A midi, pendant que les officiers dinaient, le divisionnaire nous envoyait la dépêche suivante : « Bataillon 26, départ immédiat pour Fleurier et attendre ordres ultérieurs. »

A la lecture de cette dépêche, les mets sont abandonnés, la générale bat : chacun court à son sac. En quelques minutes le bataillon est réuni et au son de la fanfare se met en marche pour Fleurier. En arrivant nous fûmes reçus par le chef d'état-major de la division, M. le lieutenant-colonel de Mandrot, qui donna l'ordre aux officiers de se réunir dans une salle particulière de l'hôtel pour communications.

« Messieurs les officiers du bataillon 26 », nous dit-il.

J'attends de nouveaux ordres du divisionnaire pour votre départ pour les Verrières ; pendant ce temps vous préviendrez vos hommes de se munir de quelque nourriture, en un mot tout ce qu'ils pourront trouver ici, car il n'y a plus rien aux Verrières, le village est bondé de troupes qui n'ont que le strict nécessaire. Vous devrez bivouaquer dans la neige, la position est très grave ; c'est le moment d'avoir la tête froide et le cœur chaud ! retournez à vos compagnies et conservez vos hommes sous la main. »

En attendant de nouveaux ordres et pensant aux moyens hygiéniques pour ne pas prendre froid, des chasseurs de gauche n'avaient rien trouvé de mieux que d'organiser un vaste quadrille dans la rue, en pleine rue, en chantant, pour marquer le pas, le chant de la boulangère. Hélas ! ils ne pensaient pas aux misères dont ils devaient être témoins le lendemain et les jours suivants !

Enfin après plusieurs heures d'attente, le bataillon reçut l'ordre

de retourner à Couvet, de se tenir constamment prêt au premier signal; la nuit se passa assez calme, quoique le canon tonnât toujours avec vigueur dans la direction de Pontarlier.

Mercredi 1^{er} février. Huitième journée.

Quelques minutes après l'appel et l'inspection de huit heures, la générale est battue de nouveau; le bataillon est réuni en quelques minutes et fait route pour les Verrières.

En arrivant au village de Fleurier, nous rencontrons la première colonne française, escortée par le bataillon 35, du haut Valais. C'est ici que commence pour nous le spectacle le plus triste qu'une plume peut décrire.

Ces pauvres soldats français, de presque tous les corps, étaient en partie sans chaussures, la figure noircie par la fumée des nombreux bivouacs, maigris par les fatigues et les privations, n'ayant pour toute ressource, les uns qu'un morceau de biscuit sous la courroie de charge, d'autres qu'un morceau de jambe de cheval pendu au sac pour en faire un aliment le soir au bivouac.

Telles étaient les premières colonnes; les suivantes, moins délabrées, marchaient par bataillons ou par régiments entiers.

Le chef de cette première escorte nous remit sa colonne, puis fit demi-tour avec son bataillon et remonta aux Verrières, tandis que le bataillon 26, exécutant cet ordre verbal, fit de son côté demi-tour pour redescendre la vallée. L'arrière-garde devint avant garde; les soldats français marchaient au centre, escortés de chaque côté par le bataillon. Arrivé à Couvet, notre commandant réfléchissant que l'ordre qu'il avait reçu de rétrograder pour escorter la colonne française n'était pas écrit et pouvait donner lieu à un conflit de compétence, reprit sa route sur les Verrières en exécution des premiers ordres reçus. Seule l'avant-garde, composée de la 4^e section des chasseurs de gauche, fut chargée de continuer sa route jusqu'à Travers avec la colonne française.

Ces contremarches retardèrent l'arrivée du bataillon aux Verrières, la marche étant d'ailleurs très difficile sur cette route encombrée d'une suite non interrompue de canons, caissons et voitures de guerre de toute espèce qui se rendaient à Travers, où le grand parc était établi sous les ordres du colonel d'artillerie Fornaro.

Les troupes françaises arrivaient en si grand nombre que l'évacuation sur l'intérieur de la Suisse devenait urgente, mais elle était très difficile. Bien que le chemin de fer transportât jour et nuit des convois, tandis que d'autres marchaient sur la grande route, celle-ci était tellement encombrée que des arrêts très considérables avaient lieu quand les colonnes descendantes et montantes se rencontraient dans les passages resserrés.

Les détachements d'escortes furent nombreux; le bataillon vau-

dois 26 en fournit sa large part. Il était tellement disloqué que le 2 février au matin il ne restait de ce bataillon aux Verrières que l'état major et le drapeau. Notre commandant Chausson avait eu l'honneur d'être désigné au commandement de la place des Verrières.

Parmi les escortes qui ont eu une certaine importance et auxquelles les différentes compagnies du bataillon ont pris part, notons :

1° Les chasseurs de droite chargés de conduire à Berne la caisse du 18^e corps d'armée.

2° Deux sections de chasseurs de gauche conduisirent une forte colonne jusqu'à Muri au canton d'Argovie.

De nombreux détachements des compagnies du centre escortèrent des colonnes à Neuchâtel, Zurich, St Gall et Lucerne.

En fait de soldats du bataillon, il ne restait plus ce jour, dans le canton de Neuchâtel, que deux sections de la 3^e compagnie, de garde à Couvet, et la 4^e section des chasseurs de gauche, à Travers, pour la garde du grand parc d'artillerie.

Vendredi 3 février. Dixième journée.

L'armée française continue toujours à passer la frontière, aux termes de la convention entre le général Herzog et le général Clinchant. L'évacuation sur l'intérieur du pays se fait avec peine : dans chaque village sur la ligne se trouvent des bivouacs de mille à deux mille hommes. La nuit sert au transport des caissons et voitures de guerre qui se rendent au grand parc de Travers. L'on entend toujours par intervalles le canon du fort de Joux ; il appuie la retraite de la division d'arrière-garde qui doit entrer en Suisse dans la journée de demain.

Samedi 4 février. Onzième journée.

Notre quatrième section rentre à Couvet ; elle est relevée à Travers par le bataillon n° 1 de Berne, qui a marché toute la nuit, venant du Locle par les Ponts.

Les escortes commencent à rentrer, le bataillon se reforme petit à petit. On nous donne l'ordre de changer de cantonnement pour faire place au bataillon vaudois n° 10, qui venait des Bayards.

L'on voit passer plusieurs régiments de marche qui ont échangé les derniers coups de fusils avec les Prussiens.

C'est de la bonne troupe, disciplinée, à l'air martial ; elle nous fait plaisir à voir. La France n'est pas encore morte !

Nous partons pour Fleurier, notre nouveau cantonnement. Les derniers bivouacs des Verrières, Fleurier et Couvet sont levés. Les cinq cents canons et voitures de guerre sont conduits chaque jour de Travers sur Colombier, où le grand parc est installé définitivement dans les Allées.

Dimanche 5 février. Douzième journée.

Les sapeurs du génie de la division arrivent à Fleurier ; leur travail va consister à creuser d'énormes fossés pour enterrer les nombreux chevaux péris. La route des Verrières à Neuchâtel en contient des centaines.

Après l'appel de deux heures, le major conduit le bataillon en promenade militaire jusqu'au village des Buttes.

Au retour, à l'entrée du village, nous rencontrons un triste convoi, hélas ! C'est un pauvre soldat français que ses camarades accompagnent au champ du repos. Ces lugubres cérémonies devenaient fréquentes. Je me souviens d'avoir entendu la marche funèbre jusqu'à trois fois le même jour.

Lundi 6 février. Treizième journée.

Le temps des grandes émotions est passé ; les postes sont diminués ; entre les appels, toujours les parties de piquet et de rhams, et le soir des chants patriotiques ; la gaiété est dans tous les cœurs. La population, qui n'a jamais cessé de nous être sympathique, vient chanter avec nos gymnastes, qui sont les loustics du bataillon.

Mardi 7 février. Quatorzième journée.

Même ordre du jour : quatre appels et inspection. L'on entend parler d'un licenciement partiel, entre autres de l'artillerie et d'une brigade d'infanterie, sans avoir de désignation. Notre commandant exerce encore les fonctions de commandant de place aux Verrières, mais il doit nous rejoindre demain.

Il manque toujours environ deux cents hommes du bataillon qui ne sont pas encore rentrés des escortes, entre autres cinquante-six chasseurs de gauche partis pour Muri, canton d'Argovie.

Mercredi 8 février. Quinzième journée.

Depuis plusieurs jours la troupe se plaignait de la mauvaise qualité du pain ; une masse considérable de miches étaient entassées dans le bâtiment du Stand, local excessivement froid et humide ; aussi cette marchandise était dans un tel état que même les chevaux refusaient de la manger.

Le commissariat, ensuite de réclamations, autorise les chasseurs de gauche à se fournir de pain chez un boulanger de Couvet, qui l'amena chaque jour.

Dans la soirée on nous annonce que l'ordre du jour du lendemain indiquerait les troupes qui seraient licenciées.

Jeudi 9 février. Seizième journée.

A l'appel d'onze heures l'ordre du jour annonce en effet le licenciement partiel des troupes comme suit :

La 11^e brigade, comprenant les bataillons 26, de Vaud, 40 et 53, du Valais, partira le vendredi 10, le premier à pied, à Neuchâtel, et les deux autres par chemin de fer jusqu'à destination dans leur canton.

La 12^e brigade devait rester aux Verrières et Ste-Croix et la 10^e au Locle, Chaux-de-Fonds et les Ponts.

Furent en outre licenciés les bataillons de la 3^e division ; leurs marches et cantonnements ne rentrant pas dans ce court récit, qui ne concerne que le 26^e bataillon et la quatrième division, nous n'en parlons pas autrement.

Vendredi 10 février. Dix-septième journée.

Au petit jour, tous nos hommes d'escorte rejoignent le bataillon, et à huit heures l'on se met en route, saluant les habitants de Fleurier. On passe par Motiers, Couvet, Travers, Noiraigue et Rochefort, où nous avons la halte. Le temps n'était pas froid, mais la marche était pénible ; la neige devenait tendre et fondait en partie, ce qui occasionnait un margouillis complet.

Ce n'est qu'à grand peine que les hommes ont pu se restaurer ; jugez-en : une seule petite auberge devant servir du vin à plus de six cents hommes et dans un temps relativement court.

A la tombée de la nuit nous arrivons à Neuchâtel ; les faisceaux sont formés sur le quai, près d'une cantine en bois, où l'on faisait de la soupe pour les troupes de passage et surtout pour les internés.

La distribution du pain et de la soupe prit un temps considérable ; chaque compagnie s'y rendait à tour, les chasseurs de gauche naturellement les derniers. La neige tombait épaisse et serrée, et la troupe toujours dans la rue recevait ces flocons sur le corps. Les deux compagnies restantes qui attendaient leur tour commencent à murmurer ; il faut toute l'énergie des officiers pour les calmer ; en effet, les hommes étaient fatigués, ils ne demandaient que du repos. Mais il fallait attendre la distribution, hélas ! notre tour arrive enfin ; on distribue la soupe qui est bientôt mangée, puis une michede pain par homme.

Il était 4 h. $\frac{1}{2}$ à notre arrivée à Neuchâtel et ce n'est qu'à neuf heures qu'un préposé de l'administration nous conduit dans une brasserie, où une salle nous était réservée pour y passer la nuit.

Samedi 11 février. Dix-huitième journée.

A huit heures le bataillon se réunit et se met en marche la gauche en tête ; la 4^e section forme l'avant-garde ; notre destination est St-Aubin. La route est mauvaise ; la neige fond, on sent qu'on se trouve dans un pays tempéré ; la troupe est crottée jusqu'aux épaules, les

chars et les voitures qui passent lancent de droite et de gauche de la boue jusqu'aux figures ; les soldats en rient, les bons mots s'échangent et les kilomètres paraissent plus courts.

Avant d'arriver à Boudry une voiture passe au centre du bataillon : c'est notre divisionnaire, M. le colonel Bontems, accompagné du lieutenant-colonel de Rahm. A leur passage vers les chasseurs qui formaient la tête de colonne, nous entendons dire au colonel Bontems : « Ces hommes me font l'effet d'être bien fatigués. »

En effet, la route était pénible. Nous arrivons à Gorgier, où une partie du bataillon logea, l'autre partie à St-Aubin ; nous eûmes tous de bons logements, et les hommes se reposèrent des fatigues précédentes.

Dimanche 12 février. Dix-neuvième journée.

Le soleil apparaît ; c'était une nouveauté, chacun est content ; avant l'appel du départ, les chasseurs gymnastes entonnent un chant en pensant à notre canton de Vaud.

Nous arrivons à Grandson ; on nous prévient que nous allons assister au service divin. Sous les arbres séculaires près du château, le bataillon est formé en colonne serrée. La fantare du bataillon joue la prière (Immortel roi des cieux) puis notre aumônier, M. le pasteur Panchaud, de Lausanne, commence le culte ; son sermon, historique et patriotique, fit couler des larmes aux nombreux assistants tant civils que militaires. Dans son magnifique discours, il fit une comparaison pleine d'actualité. Nous montrant de sa main droite ce vieux château historique, il rappela la bataille de Grandson perdue par les Bourguignons de Charles-le-Téméraire, puis, parlant du présent, il montra cette pauvre armée française forcée de se réfugier en Suisse.

Notre aumônier termina son sermon en implorant la bénédiction de Dieu sur la nation, en le priant d'épargner à l'armée suisse et au pays tout entier un désastre aussi triste que celui dont nous venions d'être les témoins.

Après un repos d'une heure, nous partons au son de la musique pour Yverdon, où nous arrivons prendre notre dernier cantonnement. La ville était bondée de monde, car c'était dimanche. Les populations des villages environnants étaient descendues pour assister à notre arrivée.

Le bataillon, conduit devant l'Hôtel-de-Ville, fut reçu par M. le conseiller d'Etat Bornand, chef du département militaire. « Au nom du Conseil d'Etat, nous dit-il, au nom du pays tout entier, je vous remercie pour votre bonne conduite et votre discipline ; vous avez, par une saison affreuse, supporté les fatigues avec calme comme des soldats qui comprennent leur devoir ; encore une fois, officiers sous-officiers et soldats, au nom du pays, je vous remercie. »

Le bataillon se rendit ensuite dans la cour de la caserne pour restituer le matériel de guerre, les cartouches et les couvertures, puis on distribua les billets de logement. Les capitaines reçurent du quartier-maître, suivant les contrôles de paye, la somme nécessaire pour solder la troupe.

Lundi 13 février. Vingtième journée et licenciement.

Notre commandant Chausson, dans son ordre du jour, remet le commandement à M. les capitaines pour conduire leur compagnie dans chaque chef-lieu de circonscription.

A 11 heures le chemin de fer nous emmène à Lausanne; de la gare, les chasseurs de gauche se rendirent, fanfare en tête, au café du Musée boire quelques verres de vin avant de se dire adieu.

Ainsi finit cette courte mais mémorable campagne, où chacun a fait son devoir; puisse le ciel nous épargner de revoir un semblable désastre!

La campagne ne fut pas complètement terminée pour tout le monde, car le samedi soir 18 février le commandant de place de Lausanne, M. le major Ernest Ruchonnet, fit demander le soussigné et lui donna l'ordre de conduire le lendemain matin à Wallenstadt, au canton de St-Gall, *neuf cents quatre-vingts internés*, qui seraient pris dans les dépôts d'Aigle, Villeneuve et Lausanne.

Le soir même, je fis commander vingt-cinq hommes de la compagnie pour escorte. Le lendemain matin à 7 heures nous étions à la gare pour recevoir et les ordres et les hommes.

A 8 h. 1/4, le train formé, précédé de deux locomotives, est enlevé jusqu'à Wallenstadt, où nous arrivons sans avoir pu mettre un pied à terre, à 10 h. 1/2 du soir.

Après avoir remis la colonne à l'officier supérieur qui commandait la place, M. le major Stierlin, il fut convenu que la reconnaissance officielle des hommes aurait lieu le lendemain matin à 8 heures. L'escorte reçut des billets de logement et là s'arrêta cette journée.

Le lendemain l'effectif fut reconnu par M. le quartier-maître qui, après l'opération terminée, en donna décharge.

Avant midi nous étions en chemin de fer pour venir coucher à Berne, et le lendemain nous rentrions à Lausanne, comptant trois jours d'une agréable course.

H. LARPIN, capitaine.



Société fédérale des officiers.

SECTION VAUDOISE

Au sujet des *Concours pour 1891*, la circulaire ci-après a été adressée par le comité cantonal aux sous-sections et aux membres de la Section vaudoise :